

L'Alsace
en partenariat



avec le Sud

PROFAP

Professionnalisation
et structuration
des filières agricoles
pour le développement rural
de six districts du Pool

Rapport narratif intermédiaire n°1

Pierre Damien BASCOU, Chef de projet
Février 2014



Ircod Alsace

Conseil départemental du Pool
BP 02 Kinkala
Département du Pool
République du Congo
téléphone (+224) 06 873 03 97
congo@ircod.org

Siège social

Ircod Alsace
Espace Nord-Sud
17 rue de Boston
F-67000 Strasbourg
ircod1@ircod.org

www.ircod.org

Contenu

Liste des sigles et acronymes.....	3
1. Description	4
2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action	6
2.1. Résumé de l'Action	6
2.2. Activités et résultats	7
2.3. Activités planifiées qui n'ont pas pu être mises en œuvre	28
2.4. Evaluation des résultats de l'Action atteints jusqu'à présent	29
2.5. Plan d'action mis à jour.....	32
3. Partenaires et autres coopérations	34
3.1. Evaluation des relations entre les partenaires formels de l'Action.....	34
3.2. Evaluation des relations entre l'Ircod et les autorités étatiques congolaises.....	34
3.3. Description des relations entre l'Ircod et les autres organisations impliquées dans la mise en œuvre de l'Action	35
3.4. Liens et synergies développés avec d'autres actions.....	36
3.5. Subventions UE précédentes ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible	36
4. Visibilité.....	37

Liste des sigles et acronymes

AAM	Association des agriculteurs de Musana
ADP	Agence de développement du Pool
AFD	Agence française de développement
BCI	Banque commerciale internationale – groupe banque populaire
CD Pool	Conseil départemental du Pool
CMAV	Complément minéral azoté vitaminé
CMV	Complément minéral vitaminé
CNSA	Centre National de Semences Améliorées
CODDIPA	Congolaise de Développement et de Distribution des Produits Agro-Alimentaires
COPROADA	Coopérative de production et d'aliment de bétail et d'appui au développement agropastoral
CRAL	Centre de Recherche Agronomique de Loudima
CTHA	Congolaise Terre des Hommes Association
DDA	Direction/directeur départemental/e de l'agriculture
DDE	Direction/directeur départemental/e de l'élevage
DP	Divine Providence
FAABCO	Fabrique d'aliments bétail du Congo
FJEC	Forum des jeunes entreprises du Congo
GIEC	Groupement d'intérêt économique commun
ID	Initiative Développement
IRCOD	Institut régional de coopération développement
MinAgri	Ministère de l'Agriculture
MUCODEC	Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit
PROFAP	Professionnalisation et structuration des filières agricole pour le développement rural de 6 districts du Pool
PACD	Projet agropastoral de coopération décentralisée avec le département du Pool
PADEL	Programme agriculture et développement local
PDARP	Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales
PROBA	Projet de renforcement et d'appui à l'autodéveloppement des organisations de base
SCAC	Service de coopération et d'actions culturelles
UPAB	Unité de production d'aliments bétail (de Kinkala)
TDR	Termes de référence
TGH	Triangle Génération Humanitaire

1. Description

1.1. Nom du bénéficiaire du contrat de subvention :

Institut Régional de Coopération Développement (Ircod Alsace)

1.2. Nom et fonction de la personne de contact :

Pierre Damien BASCOU, Représentant de l'Ircod au Congo

1.3. Nom des partenaires de l'Action :

- Conseil Départemental du Pool (Congo)

Pour mémoire : nom des associés de l'Action :

- Agriculteurs Français et Développement International du Bas-Rhin (AFDI 67)
- Société de Marie (Frères marianistes)
- Syndicat professionnel du domaine de Sainte-Maure (Lycée privé agricole de Sainte-Maure)
- EPLEFPA du Bas-Rhin (Lycée Agricole d'Obernai)

1.4. Intitulé de l'Action :

Professionalisation et Structuration des Filières Agricoles pour le développement rural de 6 districts du Pool - PROFAP

1.5. Numéro du contrat : 2012/306-159 - Ircod

1.6. Date de début et date de fin de la période de reporting : Du 01/02/2013 au 31/01/2014

1.7. Pays ou région(s) cible(s):

République du Congo – Département du Pool : Districts de Louingui, Boko, Loumo, Kinkala, Mindouli, Kindamba

1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles¹ :

Bénéficiaires finaux :

- 700 agriculteurs pilotes de 6 districts du Département et leurs groupements.
- Les habitants des 6 districts (81 000 hab.) et du Département du Pool (236 600 hab.), et leurs petites exploitations familiales, les associations féminines...

Groupes cibles :

- 740 producteurs pilotes, indépendants ou en groupements, des 6 districts de Louingui, Boko, Loumo, Kinkala, Mindouli et Kindamba
- 6 fermes pilotes (Voka, Kiazi, Massounda, Amaloko, Nkounkou, Mzolani)
- 6 unions locales de producteurs, dans les districts
- Le Conseil Départemental du Pool (élu, service développement rural)

1.9. Pays dans lequel/lesquels les activités sont réalisées (si différent du point 1.7) : s/o

¹ Les "groupes cibles" sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'objectif du projet, et les "bénéficiaires finaux" sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur.

2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action

2.1. Résumé de l'Action

2.1.1. Mise en place des moyens logistiques et techniques de l'Action

L'équipe projet a été recrutée, les bureaux installés et le matériel nécessaire à l'exécution de l'Action a été acquis. Le dispositif de suivi des activités a été mis en place ainsi que le dispositif de pilotage. Les éléments de visibilité ont été conçus et positionnés.

2.1.2. Identification, formation et suivi technique des agriculteurs et éleveurs

Au total, 226 bénéficiaires ont été identifiés dans les 6 districts concernés par l'Action : 100 éleveurs avicoles (dont 27 femmes), 100 agriculteurs-producteurs céréaliers (dont 14 femmes), 20 éleveurs bovins (dont 3 femmes), 6 fermes pilotes.

Les bénéficiaires ont reçu une formation théorique et pratique. Au total, 14 sessions de formation ont été organisées, dont 6 sessions (de 5 jours chacune) pour la formation aviculture, 1 session de 7 jours pour la formation bovin, 6 sessions de 1 jour pour la formation culture de maïs, 1 session de 2 jours pour la formation des animateurs paysans.

Des livrets de formation conçus par l'Ircod ont été remis à chaque bénéficiaire : 1 livret de formation bovin, 1 livret de formation aviculture, un livret de formation animateurs paysans.

Les bénéficiaires reçoivent un suivi-conseil individuel : tous les mois pour les producteurs de maïs, tous les 45 jours pour les éleveurs bovins, tous les 2 mois pour les éleveurs avicoles. Le suivi est réalisé par des animateurs paysans et des techniciens équipés d'outils de suivi : fiches suivi-conseil, moto, matériel de mesure.

2.1.3. Renforcement des moyens de production agricole

L'accès aux moyens de production a été facilité pour les 226 bénéficiaires à travers la distribution de 40 bovins (12 restent à livrer sur l'exercice de l'année 1) et la distribution de 220 poussins. Pour mémoire 850 poussins de race mixte ont été acquis et diffusés aux éleveurs locaux à prix réduits par l'Ircod dans le cadre de son programme PACD (hors de la présente Action ; cité à titre de valorisation).

En outre, les producteurs locaux ont bénéficié d'une distribution de 2,5 tonnes de maïs amélioré et l'accès au crédit via la mise en place de fond de garantie à la Mucodec dans le cadre du PACD (hors Action) : 2 crédits validés et attribués pour un montant total de 20 millions de FCFA, 10 demandes en cours.

2.1.4. Structuration et organisation des professionnels agricoles

Dans le cadre de la structuration des producteurs, des bourses agricoles réunissant les agriculteurs et les fabricants d'aliment de bétail et éleveurs ont été organisées dans chaque district. Des groupes de vulgarisation agricole sont mis en place pour les éleveurs bovins : éleveurs de Louingui, Boko, Loumo et les éleveurs de Kinkala, Mindouli et Kindamba. Les Unions locales de producteurs sont impliquées dans le pilotage et le suivi du projet : identification des bénéficiaires, participation aux groupes de travail et comité de pilotage. L'action appuie la communication et la prise de décision entre les Unions, le Conseil Départemental du Pool et les services déconcentrés de l'Etat à travers la mise en place de plateformes de concertation (2 en 2013).

2.4.5. Réflexion autour de la mise en place d'un centre de formation agricole

Une mission d'expertise d'un agent de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF Alsace) a permis d'amorcer la mise en place d'un centre de formation professionnelle à Voka. L'expert a réalisé un diagnostic de l'offre de formation dans le Pool, et a appuyé la définition des besoins en formation des agriculteurs. Il a formulé des propositions concernant le type de formation à développer, et des recommandations concernant l'organisation administrative et logistique du centre.

2.4.6. Réalisation de diagnostics agraires

4 diagnostics agraires conduits en partenariat avec Initiative Développement et Triangle Génération Humanaire ont permis d'analyser en profondeur la situation agricole en début de projet. Une synthèse des travaux des 4 stagiaires est en cours.

2.4.7. Renforcement du rôle du Conseil Départemental du Pool en matière de développement agricole

Le CDP est fortement impliqué dans le pilotage de l'Action et préside les Comités de pilotage et temps forts de la concertation. Son leadership est consolidé dans le domaine du développement agricole. Le recrutement d'un Chef de projet adjoint, qui sera par la suite incorporé aux effectifs techniques du CDP, permet d'amorcer la constitution d'un service technique de pilotage de la politique de développement agricole au niveau du département.

2.2. Activités et résultats

2.2.1 Mise en place et lancement de l'Action

- **Aménagement des locaux**

Les bureaux du projet ont été installés au sein de l'Hôtel du Département du Pool, à Kinkala. L'équipement du bureau projet a été acquis en août 2013, suite à un marché par attribution directe.

Des bureaux annexes du projet ont été installés à Boko et Mindouli. Le logement du représentant Ircod est loué depuis février 2013.

- **Acquisition des véhicules projets**

Une voiture Nissan a été acquise par procédure négociée concurrentielle en septembre 2013. 4 motocyclettes Yamaha ont été acquises par procédure négociée concurrentielle en septembre 2013.

Pour mémoire, une voiture Ford, 3 motos Yamaha et une moto KTM acquises par l'Ircod sur le projet précédent (PACD) sont utilisées par l'action depuis février 2013.

- **Mise en place de l'équipe projet**

Un représentant IRCOD, chef de projet PROFAP, expatrié a été recruté en février 2013 en contrat à durée déterminée.

Un chef de projet adjoint, un assistant administratif et 2 techniciens ont été recrutés localement en avril 2013 (contrat locale à durée indéterminée).

Suite à la démission du chef de projet adjoint en juin 2013, une nouvelle procédure de recrutement a été lancée. Le chef de projet adjoint étant destiné à être, à terme, le responsable du suivi des projets agricoles du Conseil Départemental du Pool, le Conseil a demandé à ce que le chef de projet adjoint soit un fonctionnaire afin qu'il puisse être rémunéré par la fonction publique à la fin de l'action. Un fonctionnaire du ministère de l'agriculture a ainsi été mis à disposition du Conseil en septembre 2013. Le fonctionnaire assure la fonction de chef de projet adjoint de l'action depuis septembre 2013. Il reçoit des indemnités du Conseil Départemental du Pool et est mis à disposition du PROFAP.

- **Mise en place du dispositif de mise en œuvre et de suivi –évaluation de l'Action**

Les procédures internes de planification et de suivi de l'Action ont été mises en place dès le mois d'avril 2013, lors d'une mission au Congo du Directeur de l'Ircod et du Chargé de mission Congo de l'Ircod. Les chronogrammes détaillés ainsi que les outils de suivi (bases de données des indicateurs objectivement vérifiables, rapports mensuels, fiches de suivi), ont été élaborés lors de cette mission. Le dispositif de pilotage a également été mis en place : groupes de travail, séminaires, comités de pilotage.

- **Organisation du séminaire de lancement du projet**

Le séminaire d'ouverture du PROFAP s'est tenu le 16 avril 2013, sous la présidence du Conseil Départemental du Pool, et en présence du Directeur de l'Ircod Alsace et du Chargé de mission Congo de l'Ircod

Ce séminaire a rassemblé 65 participants représentant : l'Union Européenne, l'Ambassade de France au Congo, le Conseil Départemental du Pool, le Ministère de l'agriculture, la Préfecture et la Sous-Préfecture, la Mairie de Kinkala, les Directions Départementales de l'Agriculture et de l'élevage, les Unions locales de producteurs, la Mucodec, la Ferme de Voka, les Fermes Pilotes, ainsi que d'autres acteurs du développement rural du Département du Pool (ONGs internationales et nationales, associations et programmes nationaux)

2.2.2. Activité 1 : Former et accompagner 700 agriculteurs-éleveurs, notamment au travers de leurs groupements, créer un centre de formation agricole à Voka et animer des groupes locaux de vulgarisation agricole

Activité 1.1. Formation et suivi des éleveurs et agriculteurs : définition et mise en œuvre des modules de formation et du suivi technique des agriculteurs-éleveurs

1- Filière bovine

Sélection des bénéficiaires - 20 éleveurs bovins ont été identifiés et sélectionnés dans les 6 districts du projet : 10 éleveurs métayers et leurs 10 bouviers chargés de conduire le troupeau de bovins quotidiennement. La sélection a été faite sur la base de critères élaborés en concertation avec la ferme de Voka, la Direction Départementale de l'élevage, le Centre de métayage bovin de Mpassa et le Conseil Départemental du Pool : construction d'un parc bovin riche en fourrage, d'un parc de nuit, d'une aire de contention, accessibilité du parc, présence quotidienne d'une personne chargée de la conduite du troupeau. Des entretiens avec les éleveurs demandeurs, avec les chefs de secteurs agricoles et les présidents d'Unions locales ainsi que des visites de parcs ont permis de sélectionner les métayers.

Elaboration des outils et supports de formation - Un livret de formation sur l'élevage bovin a été élaboré conjointement par le Centre de métayage bovin de Mpassa, la ferme de Voka et l'Ircod. Des modules de formation conjuguant approches théoriques et exercices pratiques, ont été élaborés par le Centre de Mpassa et l'Ircod. Les livrets de formation ont été reprographiés et distribués aux 10 métayers et aux 10 bouviers.

Organisation des sessions de formation - 10 éleveurs bovins et leurs 10 bouviers (issus des districts de Kinkala, Mindouli et Kindamba) ont été formés au sein du Centre de métayage bovin de Mpassa (Mindouli). Ce dernier intervient en tant que prestataire, sur la base d'une convention de prestation avec l'Ircod et le CDP. Les 20 éleveurs ont bénéficié de 2 jours de formation théorique (18 et 19 novembre 2013) et de 5 jours de formation pratique (20 au 24 novembre 2013). Dans le cadre de la formation, un appui personnalisé a été apporté à chaque participant pour l'élaboration d'un projet individuel d'élevage (le 24 novembre 2013).

Suivi des éleveurs – Les 10 éleveurs bovins (districts de Louingui, Boko et Loumo) et leurs bouviers formés et approvisionnés en bovins en 2011 et 2012 par le PACD (précédent projet de l'IRCOD) bénéficient d'un suivi tous les 45 jours par les techniciens Ircod déployés sur le terrain. Ce suivi comporte un volet sanitaire et vétérinaire (soins des animaux, déparasitage, pierre à lécher, soins des plaies...) et un volet technico-économique. Chaque suivi fait l'objet d'une fiche de suivi complétée par l'éleveur et le technicien. Les fiches de suivi (une fiche par bénéficiaire) sont ensuite enregistrées dans les bases de données du projet, et alimentent le processus de suivi-évaluation mis en place dans le cadre de l'Action.

Difficultés rencontrées - Aucune

Modification – Afin de renforcer le suivi en direct des éleveurs en contrat de métayage, il a été décidé de ne pas confier ce volet à la Ferme de Voka, comme initialement prévu, en raison de l'indisponibilité des ressources humaines sur place (suite au départ du responsable) et de la nécessité de pallier au mieux. Le volet de suivi des éleveurs a ainsi été confié aux techniciens recrutés par l'Ircod dans le cadre du projet.

Retard – Le changement opéré dans les modalités de suivi, visant à renforcer un suivi rapproché et direct, a entraîné un retard de 3 mois dans la mise en place du suivi (formation des techniciens, mise en place des outils de suivi).

2- Filière avicole

a- Les fermes pilotes

6 fermes pilotes ont été identifiées et sélectionnées en concertation avec le CDP, la DDA, la DDE et les Unions Locales de Producteurs sur la base de critères élaborés par l'Ircod : compétences dans l'élevage avicole, la culture de maïs, la fabrication d'aliment de bétail ; présence d'infrastructures d'élevage (poulailler, fabrique d'aliment) ; alphabétisation des représentants de la ferme, volonté de développer des relations commerciales avec les éleveurs alentours, volonté de s'investir dans un travail de suivi et de formation des producteurs ; accessibilité de l'exploitation.

Il s'agit des fermes suivantes :

- Ferme de Kouka (ULFAB) à Kinkala
- Coopérative de Kiazzi à Louingui
- Groupement de Massounda à Boko
- Ferme de Voka à Voka
- Ferme de Nkounkou à Mindouli
- Ferme de Dihoulou à Kindamba

Les fermes pilotes ont plusieurs fonctions dans le cadre du projet :

- centres de **formation** pour les éleveurs et agriculteurs du projet
- centres **d'approvisionnement et de ressources** pour l'élevage : fabrication d'aliments de bétail, production de poussins
- centre de **commercialisation** : achat et collecte de matières premières pour l'aliment de bétail
- centre **d'animation rurale et de suivi technique** des agriculteurs et éleveurs

Les fermes pilotes sont liées à l'Ircod et au CDP par une convention couvrant la durée du projet dans le cadre de leurs fonctions d'animation rurale et de suivi des bénéficiaires de l'action, et par des conventions opérationnelles pour les formations des producteurs (conclues pour la durée de la formation). Les fermes pilotes sont suivies mensuellement par les techniciens de l'Ircod.

Formation des animateurs paysans - Un livret de formation « animateurs paysans » et un module de formation associé ont été élaborés par l'IRCOD. Ce livret a été remis aux 6 représentants des fermes pilotes et à leurs 6 animateurs paysans. Les fermes pilotes et leurs animateurs (au total 12 personnes) ont été formés pendant 2 jours (21 et 22 août 2013) au sein de la ferme de Voka (futur centre de formation agricole développé dans le cadre du projet). La ferme de Voka assure cette prestation, dans le cadre d'une convention la liant à l'Ircod.

Fourniture des outils de suivi avicole et production végétale – 6 kits de suivi, comprenant notamment une motocyclette et un casque, une trousse à outils et du matériel de suivi technique, ont été remis aux fermes pilotes et à leurs animateurs le 22 octobre 2013. Les modèles de fiches de suivi individuel des bénéficiaires (aviculture et production végétale) ont également été remis aux animateurs.

Commande de poussins de race sélectionnée – Les fermes pilotes interviennent notamment dans la production de poussins de race sélectionnée. Ainsi, 220 poussins de race sélectionnée ont été commandés et mis en pré-élevage pendant deux mois depuis le 25 janvier 2014. Ils seront remis

gratuitement par le projet aux fermes pilotes comme reproducteurs (30 volailles par ferme, remise prévue le 25 mars 2014), pour lancer la production locale de poussins. Ces poussins ont été achetés auprès de 2 fournisseurs : 70 poussins achetés auprès d'un éleveur local (ancien bénéficiaire du projet PACD mené antérieurement par l'Ircod dans le Pool), et 150 poussins achetés auprès d'un fournisseur spécialisé en France. Une marge de manœuvre de 40 poussins est prévue, afin d'anticiper les risques de mortalité.

b- Les éleveurs avicoles

Sélection des bénéficiaires - 100 éleveurs avicoles, dont 30 femmes, ont été identifiés et sélectionnés dans les 6 districts, à travers une démarche de concertation avec la DDE et les Unions Locales de Producteurs.

Formation des éleveurs avicoles – Un livret de formation « élevage avicole » a été élaboré par l'Ircod, et des modules de formation ont été conçus par l'Ircod, les fermes pilotes et la DDE. Des prestataires (fermes pilotes) ont été recrutés pour l'animation des formations avicoles, dans les 6 districts. Ces prestataires sont liés à l'Ircod par des conventions. Les formations avicoles se sont déroulées du 20 janvier 2014 au 07 février 2014, en 6 sessions de 5 jours, par groupe de 16 bénéficiaires. Les formations sont composées de 2 jours théoriques et 3 jours pratiques, et sont tenues dans les fermes pilotes. Au total, 100 éleveurs ont été formés.

Suivi de 50 éleveurs avicoles – Parmi les 100 éleveurs sélectionnés, 50 éleveurs (issus de la première vague de formation, menée dans le cadre du projet PACD, antérieure à la présente Action) bénéficient, depuis décembre 2013 d'un suivi trimestriel, réalisé par les animateurs paysans des fermes pilotes. Le suivi consiste à conseiller l'éleveur sur son activité, à lui apporter une formation dans l'action (en fonction des besoins individuels de l'éleveur) et à l'appuyer dans le suivi technico-économique de son élevage via des fiches de suivi élaborées par l'Ircod, en concertation avec la DDE et les fermes pilotes. Les fiches de suivi (une par bénéficiaire) sont relevées mensuellement par les techniciens du projet, et permettent de compléter une base de données sur les bénéficiaires de l'action. **Sur les 50 éleveurs suivis actuellement, 41 éleveurs remplissent un cahier de suivi de leur élevage, 50 éleveurs produisent des œufs, 11 des poussins de races sélectionnées, 11 des poulets de chair.**

Difficultés rencontrées – Achat d'un lot de poussins de race sélectionnée en France (des difficultés techniques de communication ont entraîné un retard dans la commande et la livraison des poussins).

Retard - Un retard de 4 mois a été pris dans l'achat des poussins de race sélectionnée en France (choix du fournisseur, problèmes de communication dus à des difficultés techniques de messagerie). La production de poussins par les fermes pilotes a donc été retardée et la livraison des poussins aux bénéficiaires doit donc être repoussée à juin 2014.

3- Filière de production de provende pour la production animale

Sélection des bénéficiaires - 100 bénéficiaires dont 80 agriculteurs individuels et 20 groupements ont été identifiés et sélectionnés par l'Ircod dans les 6 districts, en étroite concertation avec la DDA et les Unions Locales de producteurs.

Sensibilisation et démonstration sur la culture du maïs – Des fiches techniques ont été élaborées pour la culture de maïs, par l'Ircod et la ferme pilote de Kiaz, à partir d'une expérimentation pilote réalisée sur une parcelle de démonstrations.

6 sessions de sensibilisation d'une durée d'un jour chacune ont été organisées du 23 au 26 septembre 2013 (16 à 17 participants par session). Ces sessions ont permis d'informer et de sensibiliser les 100 bénéficiaires sur les techniques de culture du maïs.

Depuis septembre 2013, une parcelle de démonstration de 2ha est accessible en visite libre à la ferme pilote de Kiazhi. Cette parcelle a été mise en place par l'Ircod dans le cadre du projet PACD, antérieur à la présente Action. Sur cette parcelle est expérimentée et suivie une démarche de culture de maïs en ligne avec fertilisation organique et irrigation.

Suivi des producteurs de maïs - 96 producteurs de maïs ont été approvisionnés en semences par l'action, et bénéficient d'un suivi par les animateurs paysans des fermes pilotes depuis le 1^{er} octobre 2013. Les 4 fermes pilotes productrices de maïs sont suivies par les techniciens de l'Ircod. 2 visites de suivi ont été effectuées chez chaque bénéficiaire (la 3^e visite de suivi est programmée en février 2014). Ces visites de suivi ont pour objectif de conseiller l'agriculteur et de lui apporter une formation dans l'action, en fonction des besoins individuels. Les fiches de suivi individuelles sont complétées par les animateurs et remises au technicien Ircod avant d'être intégrées dans la base de données des bénéficiaires de l'action.

Difficultés rencontrées - Le prix du soja importé, vendu à Brazzaville, est inférieur au coût de production du soja localement. Par conséquent, les acheteurs de soja (fabricants d'aliments de bétail) préfèrent acheter le soja importé au soja local. Dans un tel contexte, la production de soja local ne pourra pas trouver d'acheteur.

Modifications – Il a été décidé, en concertation avec l'ensemble des partenaires, de ne pas appuyer la production locale de soja dans le cadre de l'action, car celle-ci est non commercialisable dans le contexte actuel. Seule la production de maïs est donc appuyée.

Activité 1.2. Création d'un centre de formation et d'une plateforme de formation professionnelle agricole accessible à tous publics

1- Création d'un centre de formation rural

Géré par les Frères Marianistes, le site de Voka comporte une ferme (qui fait partie des fermes pilotes du projet) et un collège d'enseignement général. Un centre de formation agricole viendra compléter l'infrastructure de Voka. L'action appuie les Frères Marianistes gestionnaires du site dans la définition de leur projet, en cohérence et en complémentarité avec l'offre existante et les besoins identifiés, et dans l'identification des premiers bénéficiaires (apprenants) potentiels du centre.

Dans ce cadre, l'action a financé une mission d'expertise menée par le responsable « formation professionnelle » de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt d'Alsace. Cette mission a été réalisée du 31 novembre au 07 décembre 2013, et a permis de :

- dresser un état des lieux de l'offre de formation agricole existante dans le Pool, à travers une concertation avec les collèges, lycées agricoles, écoles supérieures d'agriculture, organismes de formation professionnelle, d'identifier les besoins en formation (agriculteurs) ;
- définir le type de centre de formation à mettre en place (autour d'une offre de formation professionnelle de courte durée), les statuts et le type d'organisation administrative et logistique du centre.

Un rapport de mission est en cours de rédaction. Des enquêtes réalisées par une volontaire à la ferme de Voka permettront de compléter le travail de diagnostic des besoins en formation.

2- Plateforme de formation professionnelle : mise en synergie des formations dispensées par d'autres organismes dans le département

La première plateforme de formation professionnelle a eu lieu le 6 décembre 2013 dans les locaux du Conseil Départemental du Pool. Présidée par le Président du Conseil, cette rencontre a permis un dialogue et une concertation autour de la pertinence de la mise en place d'un centre de formation agricole à Voka et de son insertion parmi les structures de formation existante.

Il a été conclu qu'il était pertinent de créer un centre de formation à Voka et que les formations devaient viser en priorité des professionnels agricoles (agriculteurs et éleveurs). Ces formations devraient être de courte durée pour être accessibles aux producteurs (entre 1 semaine et 1 mois) et pratiques (parcelles de démonstration, visites d'élevages).

La collaboration entre les différents centres de formation existant (centre de Loukakou, Institut de Loukoko, Collège agricole de Boko) a été soulignée, autour de la mise en place d'un réseau de formateurs, d'échanges de modules de formation et de documents, et d'accompagnement des demandeurs de formations vers le centre correspondant à leurs besoins.

Ont participé à cette plateforme : les élus du CDP, la Direction de l'Agriculture, la Direction de l'Élevage, la Direction Départementale de l'Enseignement, le collège agricole de Boko, le centre de formation de Loukoko, le centre de formation de Loukakou, les Unions locales de Producteurs des 6 districts, les 6 fermes pilotes, les ONGs Triangle Génération Humanitaire, Initiative Développement et Fojep.

Un rapport est en cours d'élaboration, suite à la tenue de cette plateforme.

Activité 1.3. Mise en place et animation de groupes de vulgarisation agricole (GVA)

Groupes de vulgarisation « bovins » - 2 groupes de vulgarisation « bovins » ont été constitués, avec 10 éleveurs par groupe. Chacun des groupes a tenu sa première réunion d'échange d'expériences, autour des conditions de remboursement des animaux en métayage et de l'intérêt de l'organisation des éleveurs (réunions le 23 et le 29 mai 2013).

Groupes de vulgarisation « avicoles » - 2 groupes de vulgarisation « avicoles » ont été constitués, avec 10 éleveurs par groupe. Chacun des groupes a tenu sa première réunion d'échange d'expériences, autour du thème de la formation technique (réunions le 4 et le 5 décembre 2013).

Difficultés rencontrées – La mission d'appui à la structuration des groupes de vulgarisation agricole (AFDI), initialement prévue en année 1 a été repoussée en année 2, suite à l'indisponibilité des experts.

Retards - Les GVA avicoles ne sont pas tous constitués pour l'année 1 car les éleveurs avicoles des districts de Kinkala, Mindouli et Kindamba n'ont pas encore eu accès aux volailles et n'ont de ce fait pas encore lancé leurs élevages. D'autre part la mission AFDI concernant les GVA est repoussée en année 2.

Activité 1.4. Recherche-développement en techniques culturelles et d'élevage

Volet non abordé en année 1

Principaux résultats de l'Activité 1 :

- 20 éleveurs bovins sélectionnés et formés (1 session)
- 10 éleveurs bovins suivis tous les 45 jours
- 6 fermes pilotes sélectionnées, formées et suivies mensuellement
- 6 animateurs paysans formés et doté en matériel de suivi
- 100 éleveurs avicoles sélectionnés et formés (6 sessions)
- 50 éleveurs avicoles suivis tous les 2 à 3 mois, 41 tiennent un cahier de suivi
- 100 agriculteurs sélectionnés et formés (6 sessions) à la production de maïs pour l'alimentation animale
- Suivi d'une parcelle de démonstration à la culture de maïs
- 100 agriculteurs suivis tous les mois (3 visites / an)
- 3 documents de formation élaborés : un pour l'élevage bovin, un pour l'élevage avicole et un pour l'animation rurale
- 1 mission d'expertise pour la mise en place du centre de formation à Voka
- 1 plateforme de formation réalisée
- 4 groupes de vulgarisation agricoles mis en place

2.2.3. Activité 2 : Faciliter l'accès des 700 exploitations aux moyens techniques, vétérinaires et financiers adaptés pour relancer l'élevage bovin (races locales résistantes) et la production avicole

Activité 2.1. Définition et aide à la mise en place d'équipements de stockage et de transformation

Un travail d'appui et de conseil a été mené par l'équipe projet pour accompagner les fermes pilotes dans l'analyse de leurs besoins et la définition des équipements nécessaires à la transformation d'aliments de bétail et à la production de poussins de race sélectionnée pour l'approvisionnement des éleveurs avicoles. Des conseils techniques ont été apportés lors des visites de suivi : pertinence des projets par rapport au contexte de chacun (accessibilité, concurrence locale, marché local...), type de bâtiment à construire, localisation. Un état des besoins en aliment de bétail des fermes et des éleveurs avicoles a été réalisé.

Deux projets ont été concrètement définis et préparés avec les bénéficiaires : 2 fermes pilotes (2 dossiers complets avec obtention de financement Mucodec dans le cadre de l'activité 2.4) : élaboration des plans d'investissements, obtention de devis de matériaux, réalisation de plan de bâtiments, recherche de financement pour les projets des bénéficiaires via des demandes de crédits (protocole d'accord avec la Mucodec pour les demandes de crédits).

Difficultés rencontrées - Une fois les équipements nécessaires identifiés et les plans d'investissements réalisés, la réalisation des équipements dépend de l'obtention de financements extérieurs, le fonds de garantie Mucodec étant limité.

Activité 2.2. Gérer l'approvisionnement en animaux reproducteurs

1- Filière bovine

Achat des génisses – Un appel d'offres a été lancé le 19 septembre 2013 pour l'achat de 30 génisses. Deux fournisseurs ont présenté leur offre. Un fournisseur a été sélectionné et un contrat a été signé le 18 octobre 2013. 28 génisses ont été livrées le 28 novembre 2013. Deux génisses restent à livrer.

Achat des taurillons – Lors du lancement du projet en avril 2013, les partenaires ont décidé de procéder, pour la fourniture des 10 taurillons, par un système de mise à disposition en métayage par le Centre de métayage bovin de Mpassa. A la livraison des génisses fin novembre 2013, il s'est avéré que les taurillons réservés à Mpassa présentaient une incompatibilité physique avec les génisses achetées suite à l'appel d'offres. Cette incompatibilité était imprévisible, les bovins en question étant issus de croisements entre des races locales. Ainsi, il a été décidé par l'équipe projet de procéder, en début d'année 2, à l'achat de 10 taurillons, par le biais d'un marché simplifié, auprès du fournisseur retenu pour les génisses (afin de garantir la compatibilité taurillons / génisses).

Mise en quarantaine et soins – Un parc de mise en quarantaine a été identifié et réservé à Mindouli (convention entre l'Ircod et l'éleveur). Les soins sont prodigués aux animaux dans le parc de quarantaine pendant une durée de 40 jours : déparasitage interne et externe, traitement vitamines, antibiotiques...

Conception de contrats de métayage bovin - Un contrat de métayage a été conçu par le PROFAP sur la base du contrat de métayage élaboré dans le cadre du PACD (antérieur à l'Action). Ce

contrat signé entre l'Ircod et l'éleveur métayer pour une durée de 7 ans vise à formaliser les engagements de chacun dans le métayage. L'Ircod s'engage, pour chaque métayer sélectionné, à mettre en métayage 3 génisses et 1 taurillon, à former l'éleveur et son bouvier, à suivre l'élevage pendant toute la durée du contrat. Le métayer s'engage à construire et entretenir un parc selon les critères définis dans le contrat, à assurer l'entretien et le gardiennage du troupeau, à assurer les soins vétérinaires à partir de la 4^e année du contrat, à tenir un cahier de suivi et à rétrocéder 6 animaux entre la 4^e et 7^e année. Le Conseil Départemental du Pool se porte garant de la continuité du dispositif de métayage à l'issue de l'action.

Distribution des animaux – Les 10 éleveurs bénéficiaires sont venus retirer leurs génisses au parc de quarantaine de Mindouli entre le 10/01/2014 et le 17/01/2014. Chaque bénéficiaire aura à terme : 1 taurillon et 3 génisses (de 18 à 24 mois). Un contrat de métayage d'une durée de 7 ans est signé entre l'éleveur, le CDP et l'Ircod. Le métayer devra rembourser les 4 animaux initiaux, ainsi que 2 bêtes supplémentaires entre la quatrième et septième année du contrat.

Difficultés rencontrées – Sur les 30 génisses commandées au fournisseur, seules 28 sont livrées. La livraison tardive des 2 génisses restantes entraînera un retard dans l'approvisionnement des bénéficiaires. L'incompatibilité entre les génisses livrées et les taurillons de la ferme de Mpassa a nécessité de revoir la stratégie d'achat des taurillons et de procéder à une nouvelle commande auprès du fournisseur.

Modifications – Initialement les 10 taurillons devaient être mis à disposition par le Centre de métayage de Mpassa. Mais l'incompatibilité des bêtes avec les génisses fournies (différence de taille due aux croisements entre plusieurs races locales) a nécessité de modifier la stratégie et d'acheter les taurillons chez le fournisseur qui avait livré les génisses.

Retard - En raison des difficultés détaillées ci-dessus, la totalité des animaux de l'année 1 n'est pas fournie. Les animaux seront livrés au plus tard en février 2014.

2- Filière avicole

Achat des poussins de race sélectionnée - 70 poussins ont été commandés localement auprès d'un producteur de poussins bénéficiaire du projet PACD de l'IRCOD (projet antérieur à la présente action). En outre, 150 poussins de race sélectionnée ont été commandés en France auprès de l'entreprise spécialisée Savimat.

Distribution des poussins – Les 150 poussins (Savimat) ont été livrés le 24 janvier 2014 et mis en pré-élevage dans une ferme pilote. Ils seront distribués le 20 mars 2014 aux 6 fermes pilotes pour servir de reproducteurs. Les poussins issus de ces reproducteurs seront vendus aux bénéficiaires de la formation aviculture.

Difficultés rencontrées - Il n'existe quasiment pas de poussins de race sélectionnée produits localement. L'envoi de poussins sélectionnés en provenance de France se fait à partir de 1000 poussins. Or le projet n'a commandé que 150 poussins en France, conformément au programme initial. Pour mémoire, afin de réduire le coût unitaire de transport, 850 poussins supplémentaires ont été commandés par l'Ircod dans le cadre du PACD, et diffusés à prix réduits.

Retard – Un retard dans la mise en œuvre de cette action est lié à des difficultés techniques de communication avec l'entreprise Savimat (problèmes de messagerie) et à des délais de négociations et de procédures.

Modifications prévues – Pour l'année 2, il est prévu d'acheter 2 couveuses électriques avec éventuellement panneau solaire, financées par l'action afin de permettre une production locale de poussins et d'éviter d'avoir recours à l'importation de poussins de France.

Activité 2.3. Appui à la mise en place de pharmacies vétérinaires

Mise en place et suivi des pharmacies vétérinaires – 3 pharmacies vétérinaires ont été mises en place dans 3 fermes pilotes, et font l'objet d'un suivi régulier (gestion des stocks, choix des produits). Ces pharmacies sont composées de produits vétérinaires : antibiotiques, désinfectants, vitamines, déparasitants internes et externes et petit matériel d'élevage.

Ces 3 fermes pilotes ont reçu un stock initial de produits vétérinaires dans le cadre du projet PACD (Ircod) en 2012. Les 3 pharmacies réapprovisionnent le stock au fur et à mesure des besoins. 10 éleveurs bovins et 50 éleveurs avicoles ont accès aux produits vétérinaires de ces pharmacies. Un stock de produits vétérinaires et de matériel de soins pour les bovins est mis en place dans les locaux de l'Ircod (au Conseil Départemental du Pool), et permet de traiter les bovins lors des visites de suivi technique.

Elaboration d'une cartographie des points de vente vétérinaire – Une rencontre entre les différents acteurs du métayage bovin dans le Pool (Centre de métayage bovin, Conseil Départemental du Pool, Ferme de Voka, Triangle Génération Humanitaire, Caritas) le 08/10/2013, a permis de définir la position des pharmacies vétérinaires à mettre en place dans le Pool et d'harmoniser l'appui aux pharmacies. Une cartographie des points de vente vétérinaire sera établie et réactualisée par chaque Action.

Difficultés rencontrées – Dans les districts de Louingui, Boko, Loumo les pharmacies vétérinaires ont été approvisionnées en produits vétérinaires (stock initial) par le projet PACD de l'Ircod en 2012. Dans les districts de Kinkala, Mindouli et Kindamba aucun stock de lancement n'a été prévu pour les dépôts de produits vétérinaires. Les fermes pilotes doivent donc financer elles-mêmes le stock initial ou trouver un financement extérieur (crédit...).

Modifications prévues – Un travail d'identification de dépôts de produits vétérinaires déjà existants a été mené dans les districts de Kinkala, Mindouli et Kindamba. En année 2, l'action apportera un appui à la gestion de ces dépôts (formation à l'utilisation des produits, gestion des stocks).

Activité 2.4. Accès et mobilisation locale des modes de crédit rural pour investissements, travaux, crédits de campagnes

Le projet PACD (antérieur à l'Action) a placé un fonds de garantie de 20 millions de FCFA à la Mucodec (60 millions étaient initialement prévus). Le Conseil Départemental du Pool devant encore verser sa quote-part 2012 sur le PACD (20 millions), la totalité du fond de garantie ne sera débloquée que lorsque le CDP aura versé sa part.

Octroi et suivi des crédits - 2 bénéficiaires (fermes pilotes de Kiazhi et Massounda) ont obtenu un crédit de 10 millions de FCFA chacun, et bénéficient d'un suivi mensuel (suivi technique et financier) par l'Ircod et la Mucodec. A l'aide de ces crédits, la ferme de Massounda financera la construction d'un poulailler pour poules pondeuses, les poussins, les frais d'alimentation et vétérinaires pendant la durée de l'élevage. La ferme de Kiazhi financera la construction de 2 silos de stockage du maïs (matières premières pour la fabrication d'aliments de bétail).

Identifications des nouveaux demandeurs de crédits - 26 bénéficiaires potentiels ont été identifiés. Une réunion d'information a été organisée entre les demandeurs, la Mucodec et l'Ircod le 11/12/2013 au Conseil Départemental du Pool (9 demandeurs présents).

Appui à la définition technique des projets des demandeurs – Les techniciens Ircod apportent un appui aux demandeurs pour la définition de leur projet d'élevage, l'élaboration de leur plan d'investissement, le calcul des résultats prévisionnels.

Sélection des prochains dossiers - Une réunion de sélection des demandes aura lieu en mars 2014 entre la DDA, la DDE, le CDP, l'Union départementale des producteurs et l'Ircod.

Difficultés rencontrées – Le manque de réactivité de la Mucodec dans le traitement des dossiers et l'attribution des crédits engendre un certain nombre de retards.

Modifications – s/o

Retards – Dus aux lenteurs administratives au sein de la Mucodec.

Principaux résultats de l'Activité 2 :

- 28 bovins mis en quarantaine et distribués à 10 éleveurs
- 220 poussins (futurs reproducteurs) placés en pré-élevage dans les fermes pilotes
- 100 % des éleveurs suivis (66) ont accès à une pharmacie vétérinaire de proximité (3 pharmacies suivies)
- 2 crédits attribués sur 66 éleveurs suivis (3%) et 9 demandes de crédit en cours

2.2.4. Activité 3 : Renforcer, diversifier les filières d’approvisionnement en intrants nécessaires à la production animale et aux filières d’élevage et de commercialisation, création d’une bourse aux céréales et aux autres produits agricoles.

Activité 3.1. Organisation et promotion du développement de la production locale de matières premières pour l’aliment du bétail

Sélection des bénéficiaires – 100 bénéficiaires (dont 80 agriculteurs individuels et 20 groupements) ont été identifiés et sélectionnés. Les besoins en semences de chacun en fonction des capacités de production ont été estimés, en fonction des surfaces agricoles concernées, de la main d’œuvre disponible et de l’accès aux intrants.

Organisation de bourses agricoles – 6 bourses agricoles (1 par district) ont été organisées entre le 23 et le 28 septembre 2013. Elles ont réuni les parties prenantes suivantes :

- les producteurs de maïs du district : entre 15 et 26 producteurs par district
- les potentiels acheteurs de maïs : 6 fabricants d’aliment de bétail
- le bureau des Unions locales de producteurs
- les chefs de secteurs agricoles

Les objectifs de ces bourses agricoles sont les suivants :

- estimer les besoins en maïs des acheteurs afin que les producteurs connaissent la demande
- négocier les prix de vente du maïs avant la production, dans le but de sécuriser la commercialisation pour les producteurs et les approvisionnements pour les acheteurs
- estimer les capacités de production des agriculteurs
- définir les lieux de collecte de la production au moment de la récolte.

Un contrat conçu par l’Ircod, en concertation avec les acheteurs et les unions locales de producteurs, est établi entre les acheteurs (fermes pilotes) et les producteurs de maïs afin de fixer les prix de vente de la production et le lieu de collecte.

Production et distribution de semences - 2500 kg de semences améliorées ont été produites à Kiazi sur la parcelle de démonstration mise en place par l’Ircod dans le cadre du projet PACD. Ces 2500 kg de semences améliorées ont été distribués aux 100 bénéficiaires des 6 districts avec l’appui logistique de Caritas Kinkala, entre le 23 et 28 septembre 2013.

Suivi des bénéficiaires - Les 100 bénéficiaires sont suivis mensuellement par les animateurs paysans (fiches de suivi). La récolte est prévue entre février et mars 2014.

Collecte et restitution des semences - La collecte sera organisée par les acheteurs de maïs (fermes pilotes) avec l’appui organisationnel de l’action au cours du mois de mars 2014. Les 100 bénéficiaires devront rembourser la quantité de semences reçues (2500 kg) aux fermes pilotes qui les redistribueront à de nouveaux producteurs pour le deuxième cycle cultural de l’année (mars 2014).

Difficultés rencontrées – L'identification de transporteurs fiables et à des prix raisonnables est difficile. Il existe peu de transporteurs et la demande est en revanche importante (bâtiment, ramassage du charbon...). Les prix pratiqués sont exorbitants, et les transporteurs ne sont pour la plupart pas intéressés à contractualiser et à s'engager dans la durée. L'une des pistes à explorer serait de renforcer la participation des transporteurs en tant que partie prenante au sein des plateformes de négociations avec les producteurs et les acheteurs.

Activité 3.2. Organisation de l'approvisionnement extérieur en produits pour l'aliment du bétail et en produits vétérinaires

Identification des fournisseurs de produits vétérinaires - 3 fournisseurs ont été identifiés à Brazzaville.

Identification de fournisseurs de maïs - 3 fournisseurs ont été identifiés dans le département de la Bouenza et le district de Ngabé. Une mission de prospection a été organisée le 14 janvier 2014 à Loutété (Bouenza) avec des représentants de 3 fermes pilotes, en vue de l'approvisionnement en maïs le 14 janvier 2014.

Identification de transporteurs pour la collecte de matières premières pour l'aliment de bétail – L'Action a appuyé les fermes pilotes dans l'identification de 3 transporteurs : le camion du Conseil Départemental du Pool (conception d'une grille de tarifs en fonction des districts de collecte), le camion de Acted (loué ponctuellement par les fermes pilotes pour une livraison), le pick up de Caritas Kinkala (loué par l'Action pour la livraison des semences).

Communication des besoins en matières premières des fabricants d'aliments de bétail via les chefs de secteurs agricoles du Pool et les Unions locales de producteurs. Ces informations sur les besoins en matières premières sont diffusées lors des bourses agricoles, réunions des unions locales de producteurs, plateformes de concertation...

Difficultés rencontrées- Les fournisseurs de maïs (ou autres matières premières) hors de la zone d'action du projet sont peu fiables (retards, variation des prix, problèmes mécaniques) et non suivis par l'action. En outre, ils vendent leur production dès qu'ils en ont l'occasion même s'ils sont engagés à travers un contrat. Peu de fournisseurs souhaitent s'engager dans un contrat.

Contraintes liées à la nature de l'activité – La récolte du maïs n'aura lieu qu'en mars / avril 2014. Il ne pourra être collecté qu'une fois séché. Afin d'identifier le transporteur pour effectuer la collecte et choisir la taille de camion appropriée, il faudra connaître les quantités récoltées et mises en sacs. Ainsi, pour l'année 1, il n'y a eu de contractualisation qu'avec un transporteur (entre les fermes et le transporteur), mais un travail de prospection et de sensibilisation des transporteurs a été mené.

Modifications prévues – Un tableau comparatif des prix des transporteurs en fonction des destinations sera élaboré, et les tarifs seront réactualisés annuellement. Ce comparatif sera mis à la disposition des fabricants d'aliment de bétail.

Activité 3.3. Appui aux initiatives des organisations de producteurs (des groupements, des unions locales) pour l’approvisionnement en matières premières pour l’aliment de bétail : création de bourses aux céréales et appui à l’organisation des rapports céréaliers/éleveurs

Rencontre avec les Unions locales – Les Unions locales de producteurs rassemblent les agriculteurs et éleveurs d’un district. Elles s’organisent en filières (cultures vivrières, bovins, aviculture...). Elles sont regroupées dans une Union Départementale des producteurs. Une rencontre animée par le président départemental des Unions de producteurs a été organisée avec les Unions locales le 25 juillet 2013, afin d’encourager les agriculteurs à produire du maïs en saison des pluies.

Organisation des bourses agricoles – Entre le 23 et le 28 septembre 2013, 6 bourses agricoles (une par district) ont été co-organisées avec les Unions locales de producteurs. Ces rencontres permettent de renforcer les rapports agriculteurs-éleveurs et de négocier les prix des matières premières pour l’aliment de bétail. 6 contrats ont été signés entre les producteurs de maïs et les acheteurs (fabricants d’aliments de bétail). Les contrats ont été élaborés par l’Ircod en concertation avec les acheteurs et les Unions locales.

Suivi des producteurs - Les producteurs de maïs sont suivis dans leur production par les animateurs paysans des fermes pilotes : 3 visites par cycle. Ces fermes pilotes sont des fabriques d’aliment de bétail, et sont donc à ce titre des acheteurs de maïs. A travers les visites de suivi, une communication est établie tout au long du cycle de production de maïs entre l’agriculteur et l’acheteur de la ferme pilote

Activité 3.4. Appui au développement des filières de commercialisation des productions bovines et avicoles

Volet non abordé en année 1.

Principaux résultats de l’Activité 3 :

- Approvisionnement de 100 agriculteurs (80 producteurs individuels et 20 groupements) en semences de maïs améliorées : 2500 kg de semences produites et distribuées
- Suivi des 100 bénéficiaires (2 visites par bénéficiaire)
- Réalisation de 6 bourses agricoles (1 par district)
- Organisation d’une rencontre des Unions Locales de producteurs pour les sensibiliser à la production de maïs

2.2.5. Activité 4 : Appuyer la structuration professionnelle des organisations de producteurs agricoles

Activité 4.1. Renforcer la structuration et la reconnaissance des organisations agricoles

Sélection de 29 groupements d'éleveurs et de producteurs - 20 groupements ont été sélectionnés dans le cadre de l'appui à la production de maïs, 5 groupements dans le cadre de l'appui aux éleveurs avicoles, et 4 groupements dans le cadre de l'appui aux éleveurs bovins. Il s'agit de diverses structures : groupements d'intérêt économique commun (GIEC), associations, coopératives agricoles, groupes religieux (Kibanguistes...). Ces structures réparties dans les 6 districts sont bénéficiaires du projet, selon la filière dans laquelle elles ont été identifiées : des formations, du métayage, de la distribution de semences et du suivi technique mis en œuvre par le PROFAP.

Sélection et formation des fermes pilotes - 6 fermes pilotes sont sélectionnées, formées et impliquées dans tous les volets techniques et organisationnels de l'action. Elles sont chargées de l'organisation des formations en tant que prestataires (par le biais d'une convention), du suivi-conseil des agriculteurs et éleveurs, du pré-élevage des volailles et de l'organisation des bourses agricoles.

Constitution des groupes de vulgarisation agricole - Constitution de 2 groupes de vulgarisation agricole bovins et de 2 groupes de vulgarisation avicoles.

Implication des Unions locales de producteurs - 6 Unions locales de producteurs (1 par district) et l'Union Départementale du Pool sont impliquées sur tous les volets techniques de l'action. Elles participent activement aux groupes de travail, aux comités de pilotage, plateformes de concertation, plateformes de formation et séminaires. L'identification des bénéficiaires de l'action se fait avec leur appui (proposition d'une liste de bénéficiaire) et leur participation au moment de la validation finale. Elles prennent part au comité de sélection des demandes de crédits.

Participation de l'Ircod aux rencontres concernant l'organisation du monde agricole – L'équipe du projet a participé aux assemblées générales de l'Union Départementale et à l'atelier de « réflexion sur l'importance des organisations paysannes dans le développement local », organisé par Initiative Développement le 23 novembre 2013. Cet atelier a permis d'échanger autour du rôle du PROFAP dans l'appui aux Unions : appui à la structuration des filières bovins, avicoles et aliments de bétail et appui à la reconnaissance des Unions par les services décentralisés.

Activité 4.2. Renforcement de la coordination avec les autres organisations de développement

Diagnostics agraires – Pour mémoire, des diagnostics agraires ont été réalisés dans le cadre du PACD (hors Action). Les diagnostics concernant les districts de Loungui, Boko et Loumo ont fait l'objet d'une co-direction et d'un cofinancement entre l'Ircod et Initiative Développement (convention signée). Le diagnostic agricole du district de Kindamba a été réalisé, co-dirigé et cofinancé avec Triangle Génération Humanitaire et Caritas Congo (convention signée).

Mise en place d'un Comité de pilotage des diagnostics agraires de 6 districts du Pool – Ce Comité réunit le Conseil Départemental du Pool, la DDA, la DDE, l'Ircod et les ONG Triangle Génération Humanitaire, Initiative Développement et Caritas Congo (3 rencontres ont été organisées dans ce cadre).

Mise en place de groupes de travail thématiques – Ces groupes de travail réunissent agriculteurs, fermes pilotes et experts du domaine. Ils ont été mis en place afin de définir les stratégies de l'action. 3 groupes de travail « aliments bétail » ont été organisés les 22/07/13, 29/07/13 et 30/07/13 ; 2 groupes de travail « bovin » les 08/10/13 et 30/10/13 et 1 groupe de travail « crédit » le 11/12/13.

Partage d'expérience et participations croisées aux activités des projets – 2 bénéficiaires du projet TGH / Caritas ont participé à la formation avicole délivrée par l'Ircod en janvier 2014. La salle de formation de TGH a été mobilisée pour les formations dans le district de Kindamba. L'Ircod a participé aux ateliers, comités de développement local, comités techniques organisés par Initiative Développement, Triangle Génération Humanitaire, Caritas, la DDA et la DDE.

Retard - Le nombre de réunions de groupes de travail est inférieur aux prévisions initiales qui étaient de 1 groupe par trimestre et par thématique (soit un total de 12 groupes de travail). Seuls 6 groupes de travail ont été tenus. Ces délais supplémentaires ont été nécessaires pour permettre aux volets techniques de l'Action de se mettre en place, avant de pouvoir entamer le travail d'analyse des résultats.

Principaux résultats de l'Activité 4 :

- 29 groupements de producteurs (agriculteurs et éleveurs) suivis
- 194 producteurs (soit 26 % des 740 producteurs ciblés par l'Action) sont membres d'une structure professionnelle (Union locale, GVA, GIEC). Le résultat attendu à la fin de l'Action est de 70%.
- Participation active des structures (Union locale et fermes pilotes) à tous les volets techniques (groupes de travail, sélection des bénéficiaires) et aux plateformes de concertation et de formation.

2.2.6. Activité 5 : Animer l'organe public de concertation pour le développement rural du Pool

Activité 5.1. Création et animation d'un organe de concertation participatif et pérenne entre le Pool et les producteurs, associant le MINAGRI et les autres acteurs du monde rural

Mise en place et animation de la plateforme de concertation - La plateforme est présidée par le Conseil Départemental du Pool (Président, Vice-Président ou Secrétaire).

Une première plateforme de concertation s'est tenue le 26 août 2013 sur le thème de la situation agraire des districts de Louingui, Boko, Loumo et Kindamba, avec un accent sur le potentiel de production de maïs. Cette plateforme a réuni 21 participants, dont 6 structures congolaises et 3 structures internationales.

La deuxième plateforme de concertation s'est tenue le 18 octobre 2013 sur le thème de la situation agraire des districts de Kinkala et Mindouli, avec un accent sur le potentiel de production de maïs. 22 personnes ont participé à la rencontre, dont 5 structures Congolaises et 1 structure internationale.

Les actes des rencontres sont disponibles dans les bureaux de l'Ircod au Congo.

L'appropriation par le Conseil Départemental du Pool est garante de la pérennisation de cette plateforme de concertation.

Modifications - La plateforme ne devait se réunir qu'à partir de la deuxième année. La dynamique a été initiée dès la première année, grâce à la mobilisation de l'ensemble des partenaires et au portage institutionnel par le CDP.

Principaux résultats de l'Activité 5 :

- La plateforme de concertation s'est réunie 2 fois. Les structures congolaises du département du Pool sont représentées : Conseil Départemental, DDE, DDA, Fermes pilotes, Union Départementale, Unions locales, Centre d'appui technique de Mpassa, ONGs locales (Caritas, Fojep)

2.2.7. Activité 6 : Appuyer le renforcement pérenne des capacités de maîtrise d’ouvrage du CD du Pool, depuis la définition jusqu’à la mise en œuvre de sa stratégie

Activité 6.1. Impliquer le technicien du Pool dans le pilotage de l’Action

Le Conseil Départemental du Pool et l’Ircod ont recruté un chef de projet adjoint qui, à l’issue des 4 ans de l’action, sera chargé du pilotage des projets agricoles du Conseil Départemental du Pool. Le salaire du technicien est assuré par le Conseil Départemental du Pool hors budget PROFAP.

Le chef de projet adjoint est impliqué sur tous les domaines de l’action avec un accent sur le pilotage de la plateforme de concertation et l’appui aux organisations de producteurs, notamment dans leur communication avec le Conseil Départemental du Pool.

Difficultés rencontrées - Le technicien (chef de projet adjoint) étant un fonctionnaire du Ministère de l’agriculture, une autorisation a dû être demandée à l’Union Européenne pour son recrutement.

Modifications - Le conseil Départemental du Pool assure le paiement du salaire du fonctionnaire hors du budget direct de l’action.

Activité 6.2. La formation du technicien des services du conseil départemental du Pool

Formation continue du technicien à travers le suivi et la mise en œuvre de l’action en tant que chef de projet adjoint.

Retard – Le recrutement du technicien a pris du retard, du fait des complexités administratives liées au statut de la personne identifiée (fonctionnaire mis à disposition). La mission de formation du technicien en Alsace est donc reportée à l’année 2.

Activité 6.3. Appui à l’animation par le CDP du Comité de pilotage et de la plateforme de concertation

Le séminaire d’ouverture du PROFAP s’est tenu le 16 avril 2013, sous la présidence du Président du Conseil Départemental du Pool. Ce séminaire a été animé par le Conseil.

Les plateformes de concertation et la plateforme de formation sont présidées par le Conseil Départemental du Pool.

Les actes des comités de pilotage et des plateformes sont mis à disposition du Conseil.

Le Conseil Départemental maîtrise mieux les problématiques agricoles de son département et participe activement aux débats lors des rencontres.

Activité 6.4. Elaborer un bilan-diagnostic et préparer un programme stratégique à l'échelle du département

Diagnostics agraires - 4 diagnostics agraires ont été réalisés dans les districts de Louingui, Boko, Loumo, Kinkala, Mindouli et Kindamba.

Les études sont à disposition du Conseil Départemental qui peut les consulter pour élaborer ses stratégies d'action. Le Chef de projet adjoint (technicien du Conseil) assure la prise en compte de ces études dans l'élaboration des stratégies agropastorales du CDP.

Principaux résultats de l'Activité 6 :

- Technicien du Conseil Départemental du Pool recruté et impliqué en tant que Chef de projet Adjoint
- 4 diagnostics agraires détaillés couvrant toute la zone de l'action
- Renforcement du leadership du CDP dans l'animation des comités de pilotages et des groupes de concertation

2.2.8. Activité 7 : Evaluer, capitaliser et diffuser les meilleures pratiques en termes de stratégies de développement agricole, de techniques et filières de production céréalières et d'élevage, d'organisation des acteurs publics et société civile

Activité 7.1. Les études d'évaluation et de capitalisation

Un dispositif de suivi-évaluation en continu de l'action est mis en place. Un suivi technique est opéré sur le terrain, permettant l'actualisation en continu des bases de données du projet. Des notes mesurant l'état d'avancement de chaque activité sont produites mensuellement.

Un processus de capitalisation des pratiques et leçons apprises du projet est ainsi amorcé dès l'année 1, et s'intègre dans le cadre d'une démarche globale de capitalisation menée par l'Ircod sur l'ensemble de ses projets.

Activité 7.2. Les séminaires d'ouverture et de clôture de l'action

Le séminaire d'ouverture du PROFAP s'est tenu le 16 avril 2013, sous la présidence du Conseil Départemental du Pool, et en présence du Directeur de l'Ircod et du Chargé de mission de l'Ircod pour le Congo.

Ce séminaire a rassemblé 65 participants représentant : l'Union Européenne, l'Ambassade de France au Congo, le Conseil Départemental du Pool, le Ministère de l'agriculture, la Préfecture et la Sous-Préfecture, la Mairie de Kinkala, les Directions Départementales de l'Agriculture et de l'Elevage, les Unions locales de producteurs, la Mucodec, la Ferme de Voka, les Fermes Pilotes, ainsi que d'autres acteurs du développement rural du Département du Pool (ONGs internationales et nationales, associations et programmes nationaux).

Activité 7.3. La publication de l'étude de capitalisation et la vulgarisation des fiches techniques

Production de supports de vulgarisation et de diffusion - 3 documents de formation et 1 fiche technique ont été élaborés et diffusés aux bénéficiaires de l'action et aux partenaires.

Principaux résultats de l'Activité 7 :

- Séminaire d'ouverture réalisé (65 participants)
- Elaboration et diffusion de 3 documents de formation et 1 fiche technique

2.3. Activités planifiées qui n'ont pas pu être mises en œuvre

Activité 1.3. Mise en place et animation de groupes de vulgarisation agricole (GVA)

Dans le cadre de cette activité, une mission de l'AFDI visant à appuyer la définition et la mise en place des GVA n'a pas été réalisée en année 1, en raison de l'indisponibilité des deux experts aux périodes concernées. Le calendrier a été modifié et cette mission sera réalisée en année 2, en 2 temps : une mission d'appui aux GVA bovins au premier semestre année 2, et une mission d'appui aux GVA avicoles au deuxième semestre année 2.

Activité 4.1. Renforcer la structuration et la reconnaissance des organisations agricoles

Dans le cadre de cette activité, il était prévu de mettre en place 16 groupes de travail par an. Le nombre de groupes de travail effectivement réalisés (6) est inférieur aux prévisions. En effet, la mise en œuvre technique de l'action a été retardée par la mise en place administrative et logistique de l'Action. La tenue des groupes de travail, dont l'objectif est de définir les stratégies d'action sur le plan technique, a donc commencé avec plusieurs mois de retard, étant étroitement liée à la réalisation des volets techniques de l'Action.

Activité 6.2. La formation du technicien des services du conseil départemental du Pool

Le technicien du Pool (Chef de projet Adjoint) n'a pas réalisé sa formation en Alsace. En effet, le premier chef de projet adjoint a démissionné 3 mois après sa prise de fonction, et les délais nécessaires au recrutement d'un nouveau CPA ont engendré un retard dans la formation effective du technicien.

Le nouveau technicien recruté étant un fonctionnaire d'Etat mis à disposition du Département, une autorisation a été demandée à la Délégation de l'Union européenne (accordée).

La formation du technicien sera réalisée au premier semestre de l'année 2.

2.4. Evaluation des résultats de l'Action atteints jusqu'à présent

2.4.1. Impacts au regard des objectifs de l'Action

Objectif 1 – Relance du secteur agricole et augmentation des capacités de production agricole

Les activités menées dès l'année 1 ont permis d'amorcer la remise en production dans les domaines de l'élevage bovin et avicole et la production céréalière, secteurs sinistrés avant le démarrage du projet. Cette relance est menée à travers la formation et l'accompagnement des éleveurs, couplés à la mise à disposition de bêtes et de semences.

En ce qui concerne l'élevage bovin, 10 élevages sont suivis et en production. 10 élevages supplémentaires sont en cours de mise en place et entreront en production à partir de 2014 (soit un total de 20 élevages). 67 bovins reproducteurs sont suivis. Les 20 éleveurs maîtrisent techniquement l'élevage bovin.

Concernant l'élevage avicole, 50 éleveurs avicoles sont suivis et produisent des œufs (en moyenne 24 œufs/mois/poule pour 50 éleveurs), des poulets de chair et des poussins de races sélectionnés (pour 5 éleveurs). 500 volailles reproductrices sont suivies (mises en place dans le cadre du PACD, antérieur à la présente Action). 100 éleveurs formés maîtrisent techniquement l'élevage avicole.

Une réelle dynamique a été enclenchée localement. En effet, certains éleveurs prévoient de se lancer dans la production locale de poussins de race sélectionnée via l'achat de couveuses électriques, ce qui constituerait un gage de pérennité de l'action, et permettrait d'en amplifier et d'en démultiplier les impacts ultérieurement. Un effet « tâche d'huile » est constaté puisque certains éleveurs non bénéficiaires de l'action se lancent dans la production en achetant des poussins aux producteurs bénéficiaires, contribuant ainsi à l'augmentation globale de la production agricole et au renforcement de la sécurité alimentaire sur le territoire.

Dans le domaine des cultures et des matières premières, les agriculteurs sont sensibilisés aux besoins en matières premières pour l'élevage et sont informés de la forte demande en maïs (6 bourses agricoles, 2 plateforme de concertation sur ce thème, formation). Ils ont reçu 2500 kg de semences de maïs amélioré qui ont été mises en production. La récolte aura lieu entre mars et avril 2014. La production attendue (compte tenu des semences distribuées et du suivi effectué) devrait se situer entre 50 et 75 tonnes.

Des animateurs paysans (6) (producteurs de volailles, bovin et maïs) réalisent le suivi-conseil des bénéficiaires du projet. Ils ont acquis des méthodes de suivi-conseil et appuient les producteurs dans leur projet. Cette expertise technique est également essentielle à la durabilité du projet et à la relance pérenne du secteur agricole.

Objectif 2 – Implication et engagement des acteurs du développement agricole

Cet objectif est atteint pour l'année 1. Les structures congolaises sont impliquées dans la définition des stratégies et la mise en œuvre des actions de développement agricole à travers les comités de pilotage (26 structures congolaises ont participé au comité de pilotage et au séminaire d'ouverture du Profap), les plateformes de concertation (6 structures) et de formation (13 structures), les bourses agricoles, GVA et les groupes de travail thématique. **Au total 20 rencontres ont été organisées dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de l'Action.**

Les structures participantes sont : Le Conseil Départemental du Pool, La Direction Départementale de l'Agriculture, la Préfecture du Pool, la sous-Préfecture de Kinkala, la mairie de Boko, la

Direction Départementale de l'Élevage, la Direction des Statistiques, la Direction Départementale des Collectivités locales, l'Agence de Développement du Pool, le Centre de Métyage Bovin, le centre d'appui technique de Mpassa, le PRODER, l'Union Départementale des Producteurs, les Unions locales de Producteurs de Louingui, Kinkala, Boko, Loumo, Mindouli, Kindambala, les Comités de développement local de Louingui et Boko, le Groupement de Massounda, la Coopérative agricole de Kiazi, l'Union des Producteurs d'aliment de bétail, la ferme pilote de Nkounkou, la ferme pilote de Dihoulou, la Communauté Marianiste de Voka, la MUCODEC Kinkala et Brazzaville, le Centre de formation de Loukoko, le Collège de formation agricole de Boko, Caritas Kinkala, Caritas Brazzaville, la fondation Niosi, Congolaise terre des Hommes (CTHA), le CCOD, le Fojep développement (centre de formation de Loukakou), les Sœurs de la Divine Providence, l'association Létou Emba, Bio Agro Service, les producteurs bénéficiaires du PROFAP.

Objectif 3 – Gouvernance et concertation entre les acteurs publics et le monde agricole

Au cours de l'année 1, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine agricole, qu'ils soient des institutions ou des acteurs privés, ont été impliqués dans les plateformes de concertation (6 structures congolaises, les représentants des agriculteurs et les fermes pilotes) et y participent activement. Ces plateformes de concertation, où sont débattues les problématiques agricoles, permettent au conseil Départemental du Pool de mieux appréhender le développement rural de son territoire. Elles apporteront des éléments pour l'élaboration du prochain plan de développement départemental.

Le chef de projet adjoint recruté par le Conseil Départemental du Pool assure le lien entre les représentants des agriculteurs, les services Déconcentrés de L'Etat (DDE et DDA) et le Conseil Départemental du Pool en tant qu'animateur de ces structures de concertation.

Un processus de gouvernance et de pilotage concerté du développement agricole est mis en place, et sera consolidé tout au long de l'Action, en visant son institutionnalisation progressive sous le leadership du Pool (portage politique et mise en place d'un service technique dédié).

2.4.2. Difficultés et risques rencontrés

Le projet a connu un certain nombre de difficultés en termes d'installation et de démarrage, notamment sur le plan administratif. En effet, l'obtention de certains documents au niveau des institutions nationales a nécessité un investissement important de temps et de ressources humaines, qui a impacté la réalisation des activités plus techniques.

D'autre part, le décalage entre les capacités administratives de certains fournisseurs (notamment pour les bovins ; fournisseur analphabète, peinant à compléter les démarches demandées) et les exigences des bailleurs, ont nécessité d'importants efforts d'accompagnement. Ceci est lié aux caractéristiques d'intervention du projet (travail avec des fournisseurs locaux, dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage).

En outre, les fournisseurs peinent à respecter leurs engagements, et nécessitent un suivi très rapproché. Le projet paie le fournisseur à la livraison, ce qui permet de réduire le risque financier.

Les principaux risques pour la réussite des activités lancées sont :

- **Risque climatique** : le maïs mis en culture doit bénéficier d'une pluviométrie suffisante pour avoir des résultats satisfaisants au moment de la récolte (entre mars et avril 2014).
- **Risque sanitaire** : les animaux distribués (bovins et volailles) doivent être convenablement entretenus et suivis pour rester en bonne santé et entrer en production.

Le suivi-qualité des bovins est particulièrement complexe, le fournisseur ne pouvant toujours garantir l'état sanitaire des bêtes après un voyage particulièrement long et pénible (absence de cheptel de proximité, mauvais état des infrastructures et des moyens de circulation)

- **Transporteurs** : identification de transporteurs fiables et à des prix raisonnables est difficile. Il existe peu de transporteurs et la demande est en revanche importante (bâtiment, ramassage du charbon...). Les prix pratiqués sont exorbitants, et les transporteurs ne sont pour la plupart pas intéressés à contractualiser et à s'engager dans la durée. Un processus d'appui à la contractualisation a toutefois été mis en place par l'Action.
- **L'insuffisante assimilation des formations par les bénéficiaires constitue un risque** : le projet a développé une série d'outils qui permettent aux bénéficiaires, appuyés par les animateurs, de revoir leurs connaissances (supports de formation). Le processus de suivi mis en place permet également d'assurer une formation dans l'action, qui consolide l'assimilation des contenus techniques sur le terrain.
- **L'implication continue des fermes pilotes dans toutes les activités initiées et notamment dans le suivi-conseil technique des bénéficiaires** est un facteur clef du projet. Une implication insuffisante constituerait un risque. Afin de réduire ce risque, un effort important est consenti pour mobiliser les fermes de manière concrète et les appuyer à travers un suivi régulier sur le terrain. Un processus de conventionnement permet également d'encadrer et de formaliser cette implication.

2.4.3. Contrats de plus de 10 000 € attribués pour la mise en œuvre de l'action pendant la période de reporting

Type de contrat	N° et Nom du contrat	Montant en FCFA	Montant en Euros	Procédure suivie	Non du contractant
Fournitures	N°6 Achat véhicule 44 pick up	24 689 000	37 638	Négociée concurrentielle	Sporafric Grasset
Fournitures	N°7 Achat de 4 motos	7 134 000	10 875	Négociée concurrentielle	Sporafric Grasset
Fournitures	N°8 Achat de 30 Bovins	13 500 000	20 580	Négociée concurrentielle	Etablissement Ibrahim et Diallo

2.5. Plan d'action mis à jour²

Programmation PROFAP Année 2													
Activités	Année 2												Organismes responsables dans la mise en œuvre
	Semestre 3						Semestre 4						
	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	
1. Former et accompagner 700 agriculteurs et éleveurs													
1.1 Formation et suivi des éleveurs et agriculteurs													Ircod/CDP, DDE, DDA, Chefs de secteur, UL,
1.1.1. Appuyer, former et suivre 40 éleveurs de la filière bovine													Ircod/CDP, fermes pilotes, DDE, prestataire,
1.1.2. Appuyer, former et suivre 350 éleveurs de la filière avicole													Ircod/CDP, fermes pilotes, DDE, prestataire,
1.1.3. Appuyer, former et suivre 100 agriculteurs / an													Ircod/CDP, unions locales, DDA, fermes
1.2. Création d'un Centre de formation professionnelle et d'une plateforme de formation professionnelle													
1.2.1. Créer un centre de formation professionnelle accessible à tous publics													Marianistes, Afdi, Ircod / CDP, Lycées
1.2.2. Créer une plateforme de formation pour la mise en synergie des formations dispensées par d'autres organismes dans le département													Ircod/CDP, DDA, DDE, Caritas, Marianistes, Centre de formation Loukoko, Centre de
1.3. Mettre en place et animer des GVA													Ircod/CDP, DDA, DDE, AFDI, prestataires
1.4. Recherche développement en techniques culturelles et d'élevage													Ircod/CDP, CRAL, IDR, Ferme Voka, lycées
2. Faciliter l'accès des 700 exploitations aux moyens techniques, vétérinaires et financiers adaptés													
2.1. Aider à la définition et à la mise en place d'équipements de stockage et de transformation													Ircod/CDP, fermes pilotes, banque
2.2. Gérer l'approvisionnement en animaux reproducteurs													
2.2.1. Filière bovine													Ircod/CDP, ferme voka, prestataires
2.2.2. Filière avicole													Ircod/CDP, fermes pilotes, prestataires
2.3. Mettre en place une pharmacie vétérinaire par district													Ircod/CDP, unions locales, DDE
2.4. Faciliter l'accès au crédit rural													Ircod/CDP, Mucodec, DDE, DDA

² Ce plan couvrira la période financière se situant entre le rapport intermédiaire et le prochain rapport.

3. Partenaires et autres coopérations

3.1. Evaluation des relations entre les partenaires formels de l'Action

Le Conseil Départemental du Pool, partenaire formel de l'Action, est très impliqué et actif dans la mise en œuvre et le suivi de l'Action. Il assure un véritable rôle de co-pilote de l'Action, et préside les évènements de concertation organisés dans le cadre du projet, notamment le séminaire d'ouverture et les plateformes de concertation.

Une réunion entre le Représentant de l'Ircod et le CDP (bureau du Conseil) est tenue mensuellement ou bimensuellement afin de faire état de l'avancement des activités et de définir les stratégies d'action.

Le conseiller économique du Conseil est chargé du suivi des activités et rend compte au Conseil de l'avancement de l'action.

Le Conseil est signataire des conventions opérationnelles avec les différents partenaires techniques de l'action.

Le Chef de projet adjoint est recruté et payé par le Conseil départemental du Pool et sera à terme, un agent du CDP chargé des actions agropastorales.

En outre, le CDP cofinance l'Action. La participation 2013 a été versée dans sa totalité, et une contribution additionnelle (hors contrepartie directe à l'Action) est mise à disposition chaque année, notamment pour couvrir les indemnités du chef de projet adjoint.

Une convention cadre de coopération décentralisée a été signée (4 ans) entre le Conseil Départemental du Pool, la ville de Ribeauvillé et l'Ircod (octobre 2013).

3.2. Evaluation des relations entre l'Ircod et les autorités étatiques congolaises

L'Ircod entretient de bonnes relations de coopération avec la Direction de l'Agriculture et de l'Elevage, la Direction de l'enseignement et de la recherche, qui sont étroitement associées à l'Action et participent activement à l'ensemble des activités.

Les relations sont plus compliquées avec les autorités rencontrées exceptionnellement pour des questions administratives (et qui connaissent peu ou pas l'action). Dans ces derniers cas, les procédures sont souvent longues et inefficaces : renvoi d'un organe à l'autre, lenteur, absence des responsables. Le principal problème rencontré se pose avec la Direction Départementale des Services Préfectoraux (pour l'obtention du Numéro d'identification unique), les impôts et la CNSS (pour la sécurité sociale des salariés).

3.3. Description des relations entre l'Ircod et les autres organisations impliquées dans la mise en œuvre de l'Action

L'association Agriculteurs Français et Développement International (AFDI) est associée à l'action. Elle participe au comité de pilotage Nord (1) et apporte son expertise tout au long du projet, via des rencontres régulières avec le siège de l'Ircod. L'AFDI apporte également une expertise sous la forme de missions de terrain au Congo. Une première mission est programmée en février 2014 dans le cadre de l'appui à l'élevage bovin et à la structuration des groupes de vulgarisation agricole bovins).

Les Frères Marianistes sont associés à l'action. Ils sont présents aux comités de pilotage Nord et Sud (2), aux plateformes de concertation (2) et à certains groupes de travail. Des volontaires (3) sont recrutés par les Frères et participent activement à l'action. Ils sont impliqués dans le suivi des éleveurs et des agriculteurs de leur district (Boko) et dans la fabrication d'aliment de bétail. Un centre de formation agricole doit être mis en place à Voka, financé par la Fondation Marianiste. A travers l'Action, l'Ircod appuie les Marianistes dans la réflexion préalable à la mise en place du centre via une mission d'expertise (réalisée par un expert de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Alsace en décembre 2013). Les Marianistes ont participé à l'organisation de cette mission via la mise à disposition d'une volontaire. Le travail de mise en place du centre se poursuit, sur la base des recommandations formulées lors de la mission de l'expert.

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Alsace (DRAAF) a apporté une participation ponctuelle pour une mission d'expertise de 7 jours (du 31 novembre au 7 décembre 2013) pour la réalisation d'un diagnostic préalable à la mise en place d'un centre de formation agricole à Voka.

La Direction Départementale de l'Agriculture et la Direction Départementale de l'Elevage du Pool sont impliqués dans le pilotage de l'action à travers leur participation aux comités de pilotage, plateformes, groupes de travail. Ils participent également à la mise en œuvre de l'action grâce à leurs agents de terrain pour l'identification/sélection des bénéficiaires, le suivi des bénéficiaires et la formation. Bien souvent limités par leurs moyens, elles sont néanmoins actives et très motivées sur la conduite de l'action.

Les ONGs internationales travaillant dans le département du Pool (Initiative Développement, Triangle Génération Humanitaire, Caritas, Congolaise Terre des Hommes Association) participent également aux comités, plateformes et groupes de travail, dans une démarche de concertation et de réflexion conjointe. Des interventions communes sont réalisées, notamment des distributions conjointes de semences, des diagnostics agraires, un suivi technique conjoint. Le Comité de pilotage 2014 sera organisé conjointement par ID, TGH et l'Ircod, sous l'égide du CDP. La réalisation conjointe d'une cartographie des points de vente d'intrants vétérinaires est également prévue, qui couvrira l'ensemble du Département.

Les 6 Fermes pilotes sont impliquées à tous les niveaux de l'action. Sur les volets techniques, elles appuient l'identification des bénéficiaires, la formation, le suivi technique, la production d'aliment de bétail, la production de poussins... Sur le volet concertation, elles organisent et animent les plateformes d'échange. Elles participent au pilotage de l'action : comités de pilotage et groupes de travail. La réussite de l'action est très dépendante de leur implication qui est bonne à ce jour.

Les bénéficiaires (éleveurs et producteurs) sont suivis régulièrement (mensuellement, tous les 45 jours ou trimestriellement selon les filières). Ils sont globalement motivés et bien impliqués dans l'action avec une bonne participation aux différents groupes de vulgarisation organisés.

Les relations avec les différents entrepreneurs (fournisseurs de bovins, maïs, matériel et fournitures) sont plus difficiles. On note une difficulté des fournisseurs locaux à respecter les engagements signés. Cette difficulté est inhérente au domaine d'intervention et est indépendante des efforts considérables réalisés par l'équipe projet, en termes d'accompagnement et de suivi.

3.4. Liens et synergies développés avec d'autres actions.

L'Ircod s'attache à tisser des liens et des synergies avec les actions intervenant dans le département du Pool et plus particulièrement dans le domaine du développement agricole et rural.

En particulier, des liens ont été développés avec les actions de Caritas et de Triangle Génération Humanitaire, qui ont permis de mettre en œuvre des activités conjointes :

- Dans le district de Kindamba : réalisation d'un diagnostic agricole, identification des bénéficiaires et leur suivi. Un appui commun à des dépôts d'intrants (banque agricole) et la mise en place de formations communes sont envisagés pour la suite de l'action.
- Dans le district de Mbanza Ndounga – centre de formation de Loukakou : des échanges de formateurs sont envisagés ainsi que l'envoi de bénéficiaires PROFAP en formation dans le centre de Loukakou.

D'autre part, les liens avec Initiative Développement se poursuivent dans les districts de Loungui, Boko, Loumo sur l'appui aux Unions Locales, la production de maïs et la réalisation d'un diagnostic agricole. Une demande de subvention au Projet d'Appui à la Diversification Economique (PADE) de la Banque Mondiale est en cours afin de renforcer le volet formation de l'action, en s'appuyant notamment sur le rôle central des fermes pilotes.

3.5. Subventions UE précédentes ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible

s/o

4. Visibilité

Conformément au plan de communication établi, une large visibilité est assurée, tant pour l'Action dans son ensemble que pour la contribution spécifique de l'UE.

Une charte graphique propre au projet a été élaborée, conforme à la charte graphique de l'Ircod, et intègre le logo de l'UE. Cette charte est appliquée à l'ensemble des supports de communication du projet, dont :

- Lettres et courriers officiels du projet
- L'ensemble des documents de suivi du projet
- La plaquette de présentation du projet
- Lettres d'information périodiques du projet (2 numéros)
- 3 panneaux de visibilité disposés à Kinkala, à Boko et à Mindouli indiquant le nom de l'action, les bailleurs, le montant de l'action et sa durée, les activités menées
- Le site internet de l'Ircod (www.ircod.org)
- Le véhicule acquis dans le cadre du projet ainsi que le véhicule acquis par le PACD, utilisé dans le cadre du PROFAP (autocollants UE-Ircod-CDP). D'autres autocollants sont en cours de fabrication pour les motos).

Le soutien financier de l'UE est systématiquement intégré dans les interventions, projections, émissions et événements réalisés dans le cadre du projet :

- Séminaire d'ouverture le 16 avril 2013 avec présence de la presse (Les dépêches de Brazzaville) et de la radio locale de Kinkala
- Réunions des plateformes de concertation
- Diffusions radiophoniques sur la radio de Kinkala lors de la tenue d'événements particuliers : identification de bénéficiaires, séminaires, bourses agricoles, plateformes d'échanges...

La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des Actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet d'EuropeAid ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.

Nom de la personne de contact pour l'Action:

Pierre Damien BASCOU, représentant de l'Ircod au Congo

Signature:

Localité: Kinkala

Date à laquelle le rapport était dû: 28/02/2014

Date d'envoi du rapport: 27/02/2014